



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

*Version officielle du 21.12.2011*

**DÉPARTEMENT D'ÉTUDES EST-ASIATIQUES**

**PLAN D'ÉTUDES DU MASTER EN ÉTUDES EST-  
ASIATIQUES AVEC SPÉCIALISATION EN PHILOGIE ET  
TRADUCTION (MESTAS)**

**MAÎTRISE UNIVERSITAIRE  
MASTER OF ARTS (MA)**

*Entrée en vigueur : Septembre 2012*



## Avant-propos

**Les objectifs de la Maîtrise universitaire (Master of Arts, MA) sont les suivants :**

- approfondir les connaissances de la sphère est-asiatique dans un esprit qui allie la rigueur philologique aux approches interculturelles, transnationales et comparatistes ;
- développer une compétence solide dans deux, voire trois, langues est-asiatiques (chinois, japonais, et éventuellement coréen) ;
- approfondir la compréhension des textes et former à la traduction scientifique ou littéraire, notamment grâce à l'emphase mise sur les modules linguistiques ;
- donner les compétences, méthodologiques ou autres, nécessaires à la recherche, notamment grâce à la rédaction d'un mémoire ;
- préparer à des formations approfondies (doctorat, diplômes spécialisés) ;
- préparer à des professions en rapport avec l'Asie (diplomatie, journalisme, tourisme, etc.), en approfondissant les connaissances linguistiques et culturelles acquises au niveau du BA.

## REMARQUES ET DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LE MA

Trois orientations sont proposées aux étudiant-e-s qui veulent approfondir leur connaissance de l'Asie de l'est au niveau MA.

### **Le MA en études est-asiatiques (MESTAS) avec spécialisation en philologie et traduction (120 crédits) :**

Ce MA est réservé aux étudiant-e-s titulaires d'un BA comportant au moins 60 crédits ECTS de chinois *et* 60 crédits ECTS de japonais, ou d'un diplôme jugé équivalent. D'une durée supérieure aux autres MA, il s'adresse avant tout aux étudiant-e-s qui ont une bonne maîtrise des deux langues et souhaitent poursuivre leur étude de l'Asie de l'est en privilégiant les approches interculturelles, transnationales et comparatistes, fondées sur les plus hautes compétences en matière de philologie et traduction.

### **Les MA en langue, littérature et civilisation chinoises, *et* en langue, littérature et civilisation japonaises (90 crédits) :**

Ces MA sont réservés aux étudiant-e-s titulaires d'un BA comportant au moins 60 crédits ECTS de chinois ou de japonais, ou d'un diplôme jugé équivalent. C'est un choix judicieux pour les étudiants qui souhaitent approfondir leur connaissance d'une culture asiatique tout en gardant la possibilité de poursuivre au niveau master l'étude de leur seconde branche de BA.

### **Le Master-Asie (Master pluridisciplinaire en études asiatiques) :**

Ce MA est destiné aux étudiant-e-s qui souhaitent acquérir des outils ou compétences synthétiques sur l'ensemble du continent asiatique. Il est accessible aux personnes n'ayant pas de connaissances préalables d'une langue asiatique. Il s'agit d'un programme pluridisciplinaire, organisé entre plusieurs facultés/instituts universitaires. C'est un choix intéressant pour les étudiant-e-s ayant un BA d'études chinoises ou japonaises soucieux de s'ouvrir à d'autres disciplines (Droit, SES, Sciences, etc.). Pour les conditions d'admission et l'organisation des études, se référer à la documentation séparée ad hoc.



**Modules, crédits, et évaluations :**

Tous les modules valent 12 crédits, à l'exception du MA8 (6 crédits) et du mémoire (30 crédits).

En principe, les évaluations (attestation ou examen) ne pourront pas porter sur la matière d'un enseignement dispensé plus d'une année auparavant.

**Accessibilité des modules aux étudiant-e-s d'autres disciplines :**

Se référer aux plans d'études des différentes unités.

**Connaissances des langues est-asiatiques et séjour d'études :**

Les étudiant-e-s de MA doivent avoir de bonnes connaissances de chinois et de japonais dès le début du programme ; ils doivent notamment être capables de lire, avec l'aide ponctuelle du dictionnaire, des textes de difficulté normale en langue moderne.

Pour les étudiant-e-s de MA, un séjour préalable en Chine ou au Japon est quasiment indispensable ; ce séjour pourra éventuellement être effectué à la fin de la première année du MA.

Le séjour d'études (min. 1 semestre) effectué immédiatement avant ou pendant le MA pourra donner lieu à des dispenses d'enseignement, sur décision des responsables du plan d'études et sur présentation de justificatifs. Il est recommandé aux étudiant-e-s de discuter de ces possibilités avec les responsables *avant* le départ pour l'étranger.

Les attestations et examens des modules sont en principe dus.

**Remarque sur la présentation des travaux écrits :**

Les étudiant-e-s respecteront les règles éthiques et formelles qui président à la rédaction de tout travail scientifique. Ils veilleront notamment à indiquer avec précision et honnêteté leurs sources. Ils s'en tiendront aux règles de rédaction usuelles (forme des notes, renvois, indications bibliographiques, etc.).

**Connaissance de l'anglais :**

De nombreuses études sur l'Asie étant rédigées en langue anglaise, une connaissance au moins passive (lecture) de cette langue est indispensable et sera considérée comme allant de soi.



## MAÎTRISE UNIVERSITAIRE

### MASTER OF ARTS (MA)

#### Condition d'admission :

- Pour l'admission à la Maîtrise, il faut justifier d'un BA comportant un minimum de 60 crédits ECTS en études chinoises **ET** de 60 crédits en études japonaises ou de connaissances jugées équivalentes.

Module MA1	Chine ancienne et philologie*	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3-4 enseignements</li> </ul>	
Attestation(s)	Participation active et travail écrit dans le cadre d'un enseignement (10 pages = 20'000 signes hors annexes).	
Evaluation	Examen oral (env. 45 minutes) : présentation de textes classiques en rapport avec les enseignements.	
Condition(s)	L'attestation et l'examen se font dans des enseignements différents.	
Remarque(s)	*Voir le plan d'études du MA en langue, litt. et civil. chinoises	

Module MA2	Langue et traduction chinoises*	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3-4 enseignements, dont au minimum 1 enseignement de textes classiques</li> </ul>	
Attestation(s)	Participation active et travail écrit dans le cadre d'un enseignement (10 pages = 20'000 signes hors annexes).	
Evaluation	Examen écrit (env. 6 h.) : version sur la matière des enseignements.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	*Voir le plan d'études du MA en langue, litt. et civil. chinoises	



<b>Module MA3</b>	<b>Textes japonais classiques*</b>	<b>12 crédits</b>
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"><li>• 3 – 4h/Année de SE, Lecture de textes japonais classiques.</li></ul>	
Attestation(s)	Participation active et version commentée (env. 1000 signes japonais) dans le cadre d'un enseignement.	
Evaluation	Examen écrit (6 h.) portant sur l'ensemble des enseignements.	
Condition(s)	L'attestation est nécessaire pour se présenter à l'examen.	
Remarque(s)	*Voir le plan d'études du MA en langue, litt. et civil. japonaises	

<b>Mémoire</b>	<b>30 crédits</b>
Description	<p>Travail écrit d'environ 80 pages (env. 160'000 signes, annexes non comprises).</p> <p>Le mémoire portera sur un sujet choisi en accord avec le directeur ou la directrice du mémoire. Il comportera nécessairement une dimension interculturelle ainsi que la traduction annotée et commentée de sources chinoises, japonaises et/ou coréennes non encore traduites en français. Le mémoire doit en outre s'appuyer sur une bibliographie pour partie en langue asiatique. Il doit être envisagé comme une initiation à la recherche et s'entourer des règles de précautions scientifiques communes en la matière.</p> <p>Une première version du mémoire sera remise deux mois avant la date prévue pour la soutenance. La version définitive sera rendue un mois avant la date prévue pour la soutenance.</p>
Enseignement(s)	/
Evaluation	Le mémoire fait l'objet d'une soutenance d'environ 60 minutes, dont il est tenu compte dans la note finale.



## Modules à option (MA4 et MA5) :

Conformément au Règlement d'études de la Faculté des lettres, le choix des modules à option est libre. Toutefois, l'étudiant-e qui souhaite approfondir ses connaissances sur l'Asie de l'est peut choisir un ou deux des modules suivants : « Langue et civilisation coréennes », « Chine contemporaine » ou « Histoire et civilisation du Japon ».

Module MA4	Module à options	12 crédits
------------	------------------	------------

Module MA4	Langue et civilisation coréennes*	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4h/année de SE, Initiation à la langue coréenne</li> <li>• 1h/année de CR, Civilisation coréenne</li> </ul>	
Attestation(s)	Contrôle continu et test final dans le cadre des enseignements de langue.	
Evaluation	Travail écrit (10-15 pages = 20-30'000 signes) dans le cadre d'un enseignement de civilisation.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Le module de coréen n'est pas ouvert aux coréanophones. *Voir le plan d'études du MA en langue et civilisation coréennes	

OU

Module MA4	Chine contemporaine : société, littérature, médias*	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3-4 enseignements</li> </ul>	
Attestation(s)	Participation active et travail écrit dans le cadre d'un enseignement (10 pages = 20'000 signes hors annexes).	
Evaluation	Examen oral (env. 45 minutes) : présentation de documents modernes en rapport avec les enseignements.	
Condition(s)	L'attestation et l'examen se font dans des enseignements différents.	
Remarque(s)	*Voir le plan d'études du MA en langue, litt. et civil. chinoises	



OU

<b>Module MA4</b>	<b>Histoire et civilisation du Japon*</b>	<b>12 crédits</b>
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2 – 4h/Année de CR et SE, Histoire et civilisation japonaises.</li></ul>	
Attestation(s)	Participation active et travail écrit (15-20 pages = 30-40'000 signes) dans le cadre de l'un des enseignements.	
Evaluation	Examen oral (env. 30 min.)	
Condition(s)	L'attestation est nécessaire pour se présenter à l'examen. L'attestation et l'examen se font dans des enseignements différents.	
Remarque(s)	*Voir le plan d'études du MA en langue, litt. et civil. japonaises	

OU

<b>Module MA4</b>	<b>Module libre</b>	<b>12 crédits</b>
	À choisir parmi la liste des « modules offerts aux étudiants des autres disciplines » dans le plan d'étude d'un autre département	



<b>Module MA5</b>	<b>Module à options</b>	<b>12 crédits</b>
-------------------	-------------------------	-------------------

<b>Module MA5</b>	<b>Langue et civilisation coréennes*</b>	<b>12 crédits</b>
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4h/année de SE, Initiation à la langue coréenne</li> <li>• 1h/année de CR, Civilisation coréenne</li> </ul>	
Attestation(s)	Contrôle continu et test final dans le cadre des enseignements de langue.	
Evaluation	Travail écrit (10-15 pages = 20-30'000 signes) dans le cadre d'un enseignement de civilisation.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Le module de coréen n'est pas ouvert aux coréanophones. *Voir le plan d'études du MA en langue et civilisation coréennes	

OU

<b>Module MA5</b>	<b>Chine contemporaine : société, littérature, médias*</b>	<b>12 crédits</b>
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3-4 enseignements</li> </ul>	
Attestation(s)	Participation active et travail écrit dans le cadre d'un enseignement (10 pages = 20'000 signes hors annexes).	
Evaluation	Examen oral (env. 45 minutes) : présentation de documents modernes en rapport avec les enseignements.	
Condition(s)	L'attestation et l'examen se font dans des enseignements différents.	
Remarque(s)	*Voir le plan d'études du MA en langue, litt. et civil. chinoises	

OU



<b>Module MA5</b>	<b>Histoire et civilisation du Japon*</b>	<b>12 crédits</b>
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2 – 4h/Année de CR et SE, Histoire et civilisation japonaises.</li></ul>	
Attestation(s)	Participation active et travail écrit (15-20 pages = 30-40'000 signes) dans le cadre de l'un des enseignements.	
Evaluation	Examen oral (env. 30 min.)	
Condition(s)	L'attestation est nécessaire pour se présenter à l'examen. L'attestation et l'examen se font dans des enseignements différents.	
Remarque(s)	*Voir le plan d'études du MA en langue, litt. et civil. japonaises	

OU

<b>Module MA5</b>	<b>Module libre</b>	<b>12 crédits</b>
	À choisir parmi la liste des « modules offerts aux étudiants des autres disciplines » dans le plan d'étude d'un autre département	

<b>Module MA6</b>	<b>Langue et traduction japonaises*</b>	<b>12 crédits</b>
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"><li>• 3 – 4h/Année de SE, Lecture de textes japonais modernes.</li></ul>	
Attestation(s)	Version commentée (env. 2500 signes japonais) dans le cadre de l'un des enseignements.	
Evaluation	Examen oral (env. 30 min.) portant sur l'ensemble des enseignements. Une partie de l'examen s'effectuera en langue japonaise.	
Condition(s)	L'attestation est nécessaire pour se présenter à l'examen.	
Remarque(s)	*Voir le plan d'études du MA en langue, litt. et civil. japonaises	



<b>Module MA7</b>	<b>Études asiatiques*</b>	<b>12 crédits</b>
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"><li>• 3-4 enseignements</li></ul>	
Attestation(s)	Participation active et travail écrit (env. 20'000 signes) dans le cadre de l'un des enseignements.	
Evaluation	Examen écrit (8 h) : dissertation sur la matière des enseignements.	
Condition(s)	L'attestation et l'examen se font dans des enseignements différents.	
Remarque(s)	*Voir le plan d'études du MA en études chinoises ou en études japonaises	

<b>Demi-module MA8</b>	<b>Études asiatiques : traduction</b>	<b>6 crédits</b>
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	/	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Traduction annotée (20-25'000 signes sans les annexes) d'un texte à dimension interculturelle ou comparatiste, en accord avec un enseignant du master et de préférence en rapport avec l'un des enseignements du MA7.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	



## **MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES**

Se référer aux plans d'études de MA de langue, littérature et civilisation chinoises ou de langue, littérature et civilisation japonaises.